

Bibliothèque numérique

medic@

**Arnozan, X.. - Les troubles de la
Faculté de médecine de Paris**

*In : Journal de médecine de
Bordeaux, 1908, p. 82*

Le livre se termine par une technique générale des interventions sur le rein et sur l'uretère, ces dernières de date récente et par un excellent chapitre sur l'infection urinaire.

Si nous disons enfin que le livre de MM. Desnos et Minet, écrit très consciencieusement et sans surcharge bibliographique inutile, est très bien illustré de nombreuses figures et de très belles chromolithographies, nous aurons suffisamment montré qu'il constitue un excellent ouvrage qui sera consulté avec fruit par tous. Chacun y trouvera une moisson suffisante de connaissances indispensables à qui veut bien connaître et bien traiter les maladies des voies urinaires. Dr J. ORAISON.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les troubles de la Faculté de médecine de Paris.

Le premier concours nouveau style pour l'admissibilité à l'agrégation s'est ouvert le 21 décembre, au milieu d'une véritable émeute, et on ne sait s'il pourra se continuer dans des conditions normales. Les journaux quotidiens ont donné des divers incidents des premières journées un récit suffisamment détaillé : reprendre ce récit serait faire un véritable pléonasme, et nous nous garderons de tomber sur cet écueil. Mais il est impossible de ne pas faire à ce sujet quelques réflexions.

1^o L'insurrection non pas du quartier Latin, mais de la corporation médicale, est un épisode instructif de cette anarchie spontanée dans laquelle la France se débat chaque jour un peu plus péniblement grâce à l'incohérence systématique de nos gouvernements. Quelques jours avant l'ouverture du concours, des délégations du Congrès des Praticiens et de l'Association de l'Internat de Paris ont été reçues par M. Clémencau et par M. Doumergue. En lisant les comptes rendus que les journaux ont donnés de ces entrevues on a l'impression que les ministres ne savaient pas très bien de quoi il s'agissait ; ils ont répondu mollement en gens que la question même intéressait peu et qui ont surtout peur de se compromettre au point de vue politique. Il est clair que les délégués de ces associations ont dû comprendre que l'on ne leur opposerait qu'une médiocre résistance. Ils se sont trouvés encouragés à passer à l'action directe, et ils l'ont fait.

2^o Quelles sont les raisons de cette insurrection corporative ? Il semble en réalité que les modifications apportées au concours de l'agrégation ne devraient intéresser que les seuls candidats. Il y avait déjà, comme il y aura désormais, des admissibles à l'agrégation. Ils ne songeaient guère à se prévaloir de ce titre, qui, en restant définitif pour eux, signifiait simplement qu'ils n'avaient pas été reçus agrégés et qu'ils s'étaient approchés du but sans réussir à l'atteindre.

Il est probable que les admissibles de l'avenir seront aussi modestes, et on ne voit pas très bien en quoi le Corps entier des praticiens a pu se sentir lésé par l'arrivée sur le terrain de la clientèle de ces nouveaux porteurs d'un titre si difficile à mettre en valeur.

Les véritables victimes du nouvel ordre de choses sont les jeunes gens aspirant au titre de chef de clinique, de chef de laboratoire, de professeur suppléant dans les Écoles secondaires, aspirants desquels on exigera désormais qu'ils aient

été admissibles à l'agrégation. Mais leurs intérêts, si légitimes qu'ils paraissent, ne sont pas si importants qu'en les voyant menacés nos confrères aient décidé une véritable levée de boucliers.

Il me semble que l'insurrection en question est simplement une des journées importantes de la lutte commencée il y a deux ans entre le Corps enseignant et l'ensemble des praticiens. Quand la guerre est décidée, tous les prétextes sont bons pour en venir aux mains ; et c'est un peu, je le crains, à ce point que nous en sommes arrivés.

Aurait-on pu, il y a deux ans, arrêter le conflit ? Aurait-on pu prendre des mesures meilleures qui auraient calmé les esprits au lieu de les exciter ? C'est possible ; mais pareilles questions ne se traitent pas sous forme de chronique, et, d'ailleurs, il n'est pas dit que les mesures prises soient mauvaises en elles-mêmes.

3^o Il faut cependant leur reconnaître quelques graves défauts. Elles ont été adoptées avec l'espoir qu'elles faciliteraient aux jeunes docteurs l'accès de l'enseignement en abrégant pour eux la durée du séjour à Paris et des épreuves de concours. Or, il est certain que ces épreuves seront plus longues qu'autrefois. En outre, le nouveau régime, brusquement substitué à l'ancien, va très probablement entraver le recrutement du personnel enseignant pour certaines spécialités (accouchements, chirurgies spéciales, laryngologie, etc.) et peut-être même gêner le recrutement des Facultés de province. Des mesures transitoires auraient été nécessaires.

4^o Le concours pourra-t-il se poursuivre et n'est-il pas déjà entaché d'irrégularités graves ? Il est de tradition qu'un concours dont les opérations ne commencent pas au jour officiellement fixé est susceptible d'être annulé. Nous en avons vu un exemple à Bordeaux il y a quelques années. Or, il est incontestable qu'à Paris l'appel des candidats n'a pu être terminé le 21 décembre, jour de l'ouverture du concours.

Je sais bien que cette première séance n'a pas été levée : elle n'a été que suspendue et reprise le lendemain. Ce subterfuge a déjà été utilisé il y a quelque vingt ans ; le Conseil d'État, sollicité de casser le concours, faillit le faire. Et si sa décision d'alors constitue un précédent favorable à cette manière d'agir, il n'est pas dit que ce précédent aura force de loi et liera pour toujours les décisions de cette assemblée en pareille matière.

A ce point de vue, les réponses flotantes des ministres déjà cités nous laissent un peu troublés. M. le professeur Bouchard, qui a présidé ces premières séances avec le calme et la fermeté qui ne lui font jamais défaut, semble plein de confiance dans la réalisation et le succès de son œuvre. Il ne paraît pas beaucoup redouter, et nous le comprenons très bien, les émeutes qui grondent autour et au-dessous de lui ; mais, à sa place, nous serions un peu inquiet de ce qui se passe au-dessus.

X. A.

Le Directeur-Gérant : Dr X. ARNOZAN.

Bordeaux — Imprimerie G. GOUNOUILHOU, 11, rue Guiraud.

QUATAPLASME DU DR LANGLEBERT
Anthrax, Phlegmon, Eczéma, Impétigo, Phlébites, Erysipèles,
Brûlures, Gercures du sein.